

Le Bénin, situé en Afrique de l'Ouest, est limitrophe du Togo à l'ouest, du Burkina Faso et du Niger au nord, du Nigeria à l'est et du golfe du Bénin au sud. Le Bénin couvre une superficie de 114 760 kilomètres carrés et compte 11,18 millions d'habitants. Environ 46 % de la population réside en zone urbaine. Les plus fortes concentrations de personnes dans le pays se trouvent dans et autour des villes de la côte atlantique. L'économie du Bénin dépend fortement de l'agriculture vivrière, de la production de coton et du commerce régional. Le coton représente environ 80 % des recettes d'exportation. L'Agence pour le développement du territoire qui relève du Bureau de la Présidence de la République est responsable de la gestion des déchets solides (GDS). La stratégie de GDS dans le pays est traitée dans le cadre du Plan d'action gouvernemental 2016-2021. Cependant, il n'y a pas de budget national pour la GDS. Le secteur informel participe à la GDS, mais il n'y a pas de politique spécifique visant à soutenir ce secteur.

Informations de base

Population*	11,18 millions (2017)
Croissance de la population (% annuel)*	2,8 (2017)
Superficie (kilomètres carrés)*	114 760
PIB (\$ US courants)*	9,25 milliards (2017)
Croissance du PIB (% annuel)*	5,8 (2017)
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ US courants)*	800 (2017)
Principales industries**	Textile, agro-alimentaire, matériaux de construction
Monnaie***	1 USD = 577,81 XOF (Franc CFA) (février 2019)

Sources : * Banque mondiale, Bénin, consulté le 14 mars 2019, <<http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=2&country=BEN>>

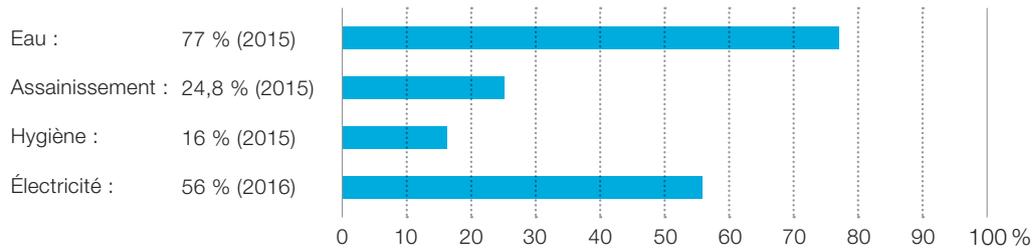
** Wikipédia, Bénin, consulté le 2 août 2018, <<https://en.wikipedia.org/wiki/Benin>>

*** Oanda.com

Situation actuelle de la gestion des déchets solides (GDS)

Rubrique	Présentation générale
Système juridique	<ul style="list-style-type: none"> ● La loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 sur l'organisation des municipalités en république du Bénin (articles 93, 94, 95 et 96 du chapitre 3) définit les compétences environnementales de la commune.
Politique/Plan	<ul style="list-style-type: none"> ● La GDS est traitée dans le Plan d'action gouvernemental 2016-2021.
Système de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ● L'Agence pour le développement du territoire est responsable de la GDS. ● Parmi les autres institutions impliquées dans la GDS figure : <ul style="list-style-type: none"> » Le ministère du Cadre de vie. ● Effectif du département : <ul style="list-style-type: none"> » Trois personnes travaillent dans le département ; » Trois personnes ont étudié la GDS ou ont suivi des cours connexes à l'université ; » Une personne a travaillé dans le secteur de la GDS depuis cinq ans ou plus. ● Participation du secteur informel : le secteur informel participe à la GDS à travers la collecte de matériaux recyclables, mais il n'existe pas de politique spécifique visant à soutenir ce secteur. ● Décharge sanitaire : données non fournies. ● Collecte des données sur la GDS : il n'y a pas de données sur la quantité de déchets produits, collectés, éliminés ou recyclés. Il existe pourtant un système pour collecter les données sur la GDS mais les données ne sont pas collectées fréquemment.
Système financier	<ul style="list-style-type: none"> ● Il n'y a pas de budget national pour la GDS. ● Il n'y a pas de subvention relative à la GDS. ● Il y a une taxe relative à la GDS.
Soutien des donateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Il n'y a pas de soutien de donateur.
Améliorations nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement des capacités du personnel. ● Accès stable au financement pour la GDS. ● Promotion de la sensibilisation à la GDS.

Statut de l'accès aux services de base (en zone urbaine)*



* La définition des services de base est donnée à la page 1 de l'annexe

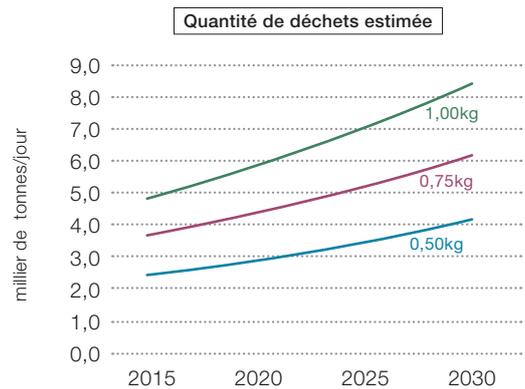
Quantité de déchets estimée

La quantité future de déchets produits est estimée sur la base de la population urbaine selon trois taux de production de déchets, à savoir 0,5, 0,75 et 1,0 kg/personne/jour.

		unité : millier de personnes			
Population		2015	2020	2025	2030
Totale		10 576	12 123	13 809	15 628
Urbaine		4 833	5 869	7 076	8 461

		unité : millier de tonnes/jour			
Quantité de déchets		2015	2020	2025	2030
0,50 kg/pers./jour		2,4	2,9	3,5	4,2
0,75 kg/pers./jour		3,6	4,4	5,3	6,3
1,00 kg/pers./jour		4,8	5,9	7,1	8,5

Quantité de déchets = (Taux de production) x (Population urbaine)



Source pour la Population : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2018). World Urbanization Prospects : The 2018 Revision, Online Edition. (Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2018). Perspectives de l'urbanisation mondiale : révision 2018, édition en ligne.)